

CERCLE DE VOILE DE TOURAINES



Cotisations/Licences

Les cotisations et licences (obligatoires pour naviguer sur le Lac de la Bergeonnerie) sont valables sur l'année civile en cours.

Toute nouvelle adhésion* prise entre le 1er septembre et 31 décembre de l'année en cours est valable jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.

L'adhésion comprend le prêt du matériel de navigation et l'équipement de sécurité (gilets de sauvetage) dont dispose le Cercle de Voile.

COTISATION/TARIFS du 1er septembre 2019 au 31 août 2020

Famille comprenant au moins un adulte (Personnes issues du même foyer)	218€ + 51€/pers. supplémentaire
Adulte	132€
Demandeur d'emploi	112€
Jeune	88€
Étudiant de moins de 26 ans (Sur présentation de carte)	66€
Enfant supplémentaire (Si parents non adhérents, mineur issu du même foyer)	61€
Temporaire limité à 1 trimestre (Délivrée dans le cadre des activités Petits Mousses, stage vacances, formation théorie hors navigation)	6€
Dirigeant	51€

LICENCES (délivrance sans cotisation 2€00 frais de dossier)

Jeunes	29,5€
Adultes	58,50€
Temporaire 1 jour	15,50€
Temporaire 4 jours	30€
Passeport Voile	11,50€

FORFAIT annuel et spécifique

Parking/mouillage bateau adhérents (Fournir obligatoirement attestation d'assurance)	82€
Parking bateau non-adhérents (Fournir obligatoirement attestation d'assurance)	1225€
Cours particulier (adhérent)	30€/l'heure
Conseil technique/intervention (Hors matériel et sur RV)	15€/demi-heure
Casier	15€

GROUPE nous consulter

REDUCTION

Des réductions sont possibles sur la cotisation de l'année suivant votre inscription (jusqu'à -25% en fonction du nombre de jours de bénévolat que vous avez effectué pour le club (Art 1.4 du Règlement de l'association consultable sur place).

*Personne n'ayant jamais adhéree au CVT préalablement